

### Délibération n°2022/38

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'établissement ;

**Objet : Modifications du règlement des études d'ingénieurs en formation initiale sous statut étudiant, en formation continue et en formation initiale sous statut d'apprenti et du règlement des études de master**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve :

- le règlements des études d'ingénieur en formation initiale sous statut d'étudiant, formation continue et formation initiale sous statut d'apprenti annexé à la présente délibération.
- le règlement des études de master annexé à la présente délibération

Les règlements ainsi modifiés seront applicables à compter de la rentrée universitaire de septembre 2022.

#### Résultat du vote :

Nombre de membres : 23  
Présents : 12  
Pouvoirs : 8

Pour : 20  
Contre : 0  
Abstention : 0



Ronan STEPHAN

Troyes, le 08 juillet 2022  
Le président du conseil d'administration

Publié sur le site internet de l'UTT le : 11/07/2022

Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 11/07/2022